

Décision

Générale

colonial

Décision n° 93/SG/FIN autorisant M. le Docteur R. Bouche à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, angle de l'avenue A.-Bernard et de la rue Pierre-Pascal.

n° 93/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
25 janvier 1968

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1968

Date du numéro
10 février 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. le docteur René Bouche est autorisé à acquérir une parcelle de terrain non ne d'une superficie de 166,60 mètres carrés, sise à Djibouti, angle de l'avenue A-Bernard et de la rue Pierre-Pascal, et immatriculée au Livre foncier du, Territoire sous le n° 181 au nom de la SARL. « V. H. Condayan et Cie ».